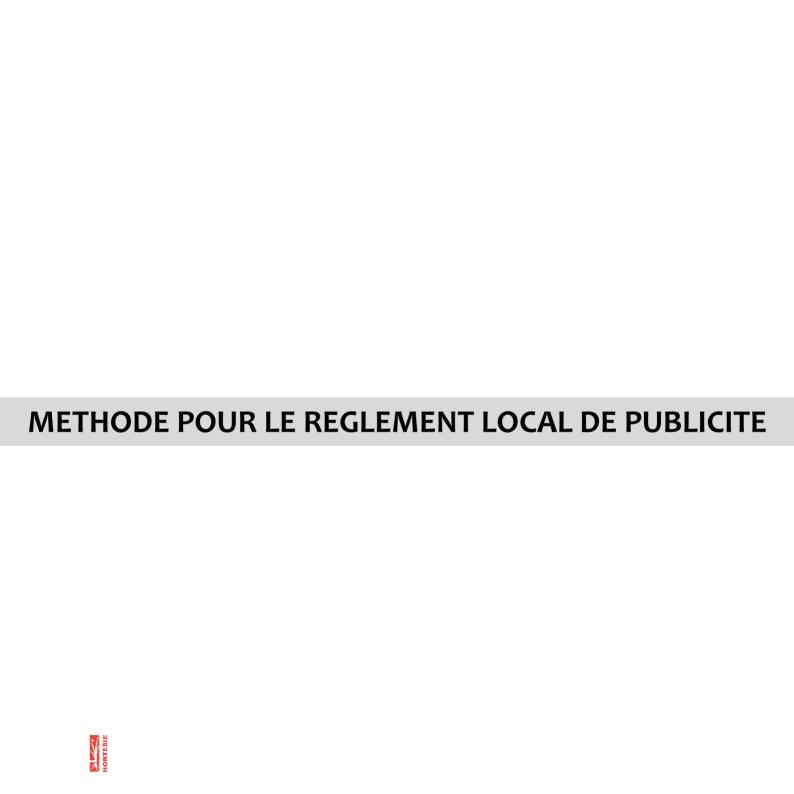


PRÉFET DES YVELINES

# GUIDE ACTION POUR LA PUBLICITE DANS LES PAYSAGES DES YVELINES

Paysage et Urbanisme Direction départementale des territoires des Y<u>velines</u>

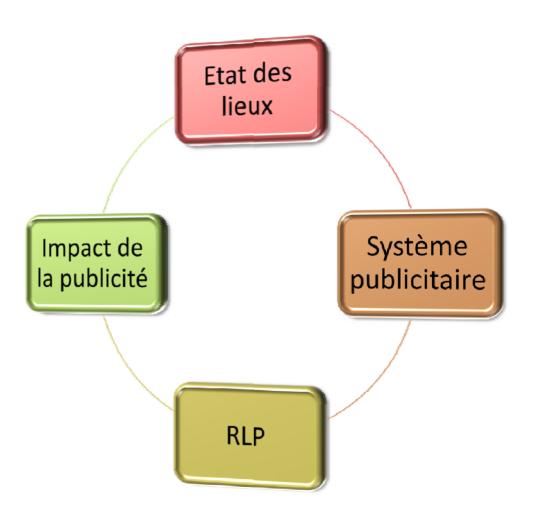




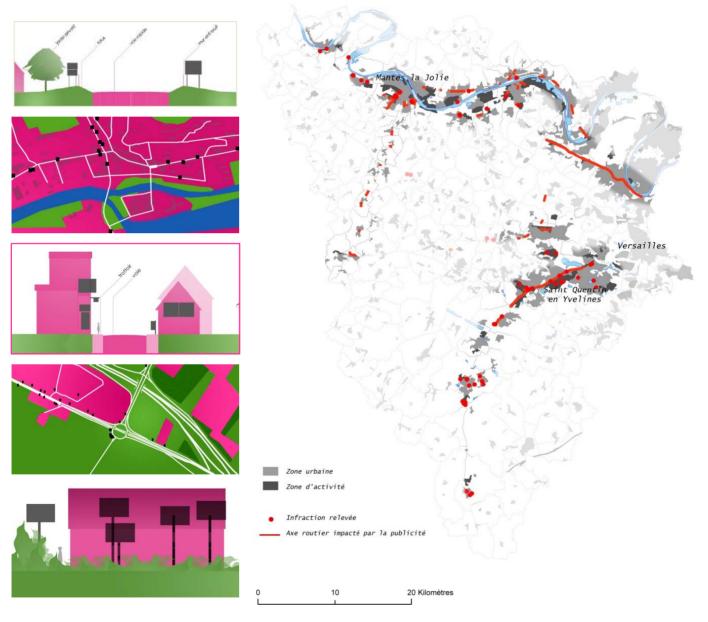
#### La réforme de la Loi Juillet 2012

- ✓ Améliorer le cadre de vie et réduire la pollution visuelle: le RLP
- ✓ Intégrer la publicité dans le paysage
- ✓ Planifier la publicité sur le territoire
- ✓ Elaborer une méthode











#### Etat des lieux: l'effet intrusif de la publicité dans le paysage

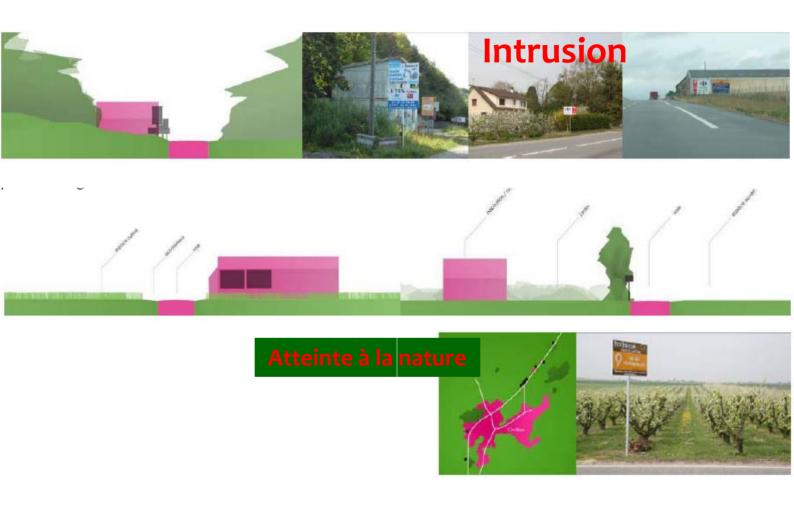




### **Obstruction visuelle**



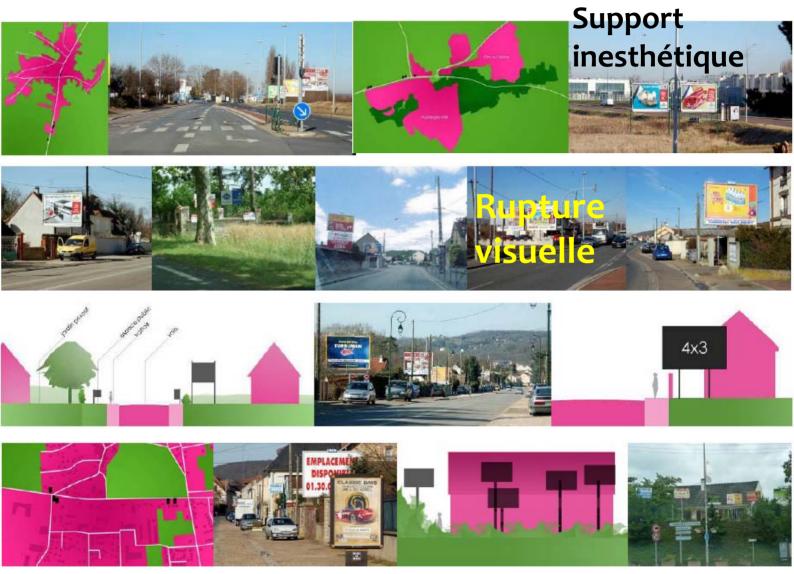




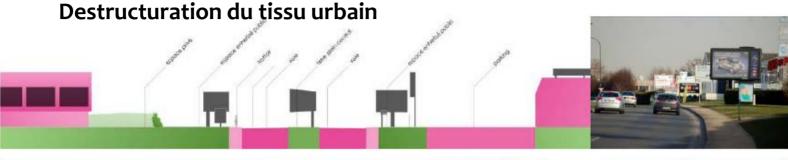








Remplissage de l'espace







#### Etat des lieux: l'effet intrusif de la publicité dans le paysage

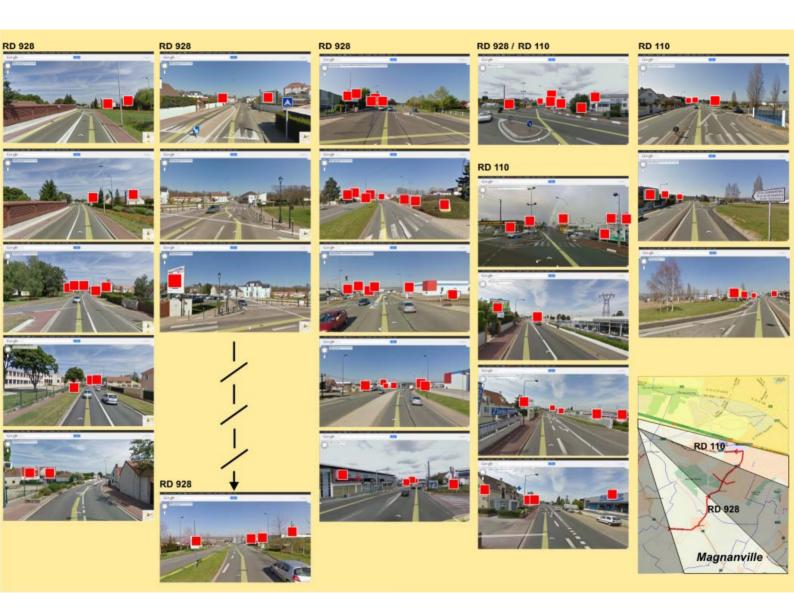
#### Pollution lumineuse

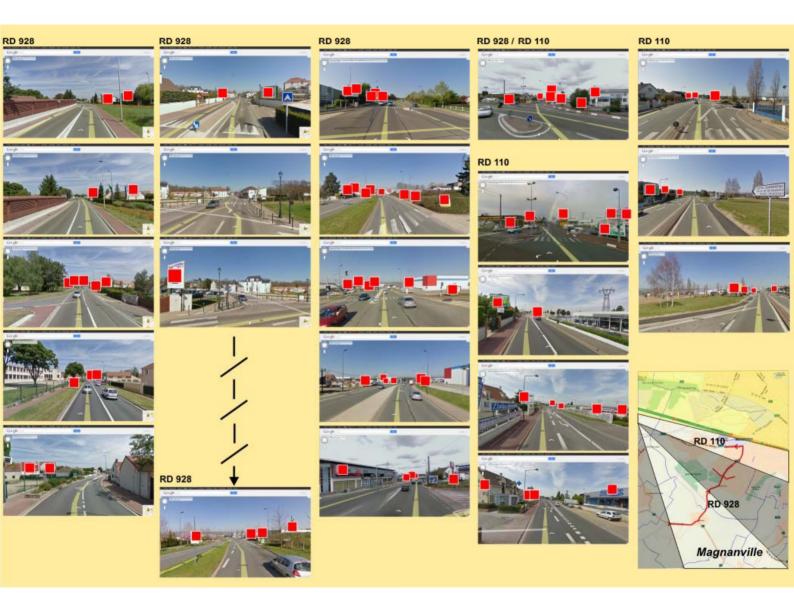




Gaspillage énergétique





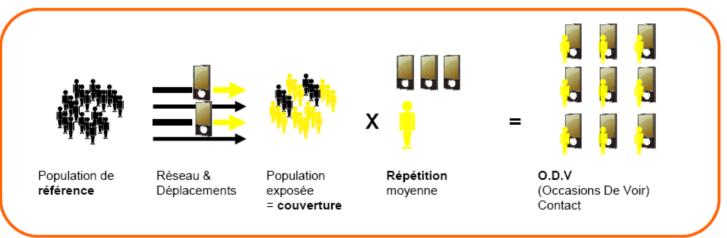


Sur 3.6km, 100 supports publicitaires s'interposent devant le paysage



#### Le système publicitaire

- ✓ Implantation sur les axes de déplacement
- ✓ Dynamique publicitaire: « les cerveaux disponibles »

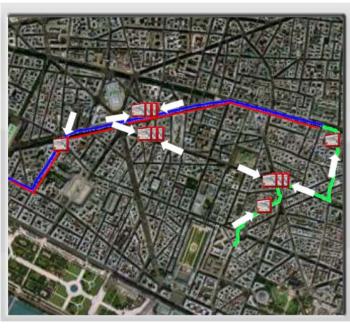


Source: site internet JCI Decaux



#### Le système publicitaire

# ✓ Intégrer la maîtrise du réseau des annonceurs



#### Superposition des informations

- → sur le patrimoine (ADV)
- → et la mobilité (déplacements)
- → Calcul précis de l'audience / population de l'agglomération :
- → Individus exposés (% de couverture)
- → Nombre de contacts (répétition)
- → Résultats délivrés par réseau



✓ Le concept de l'OVP: une réponse à l'ODV

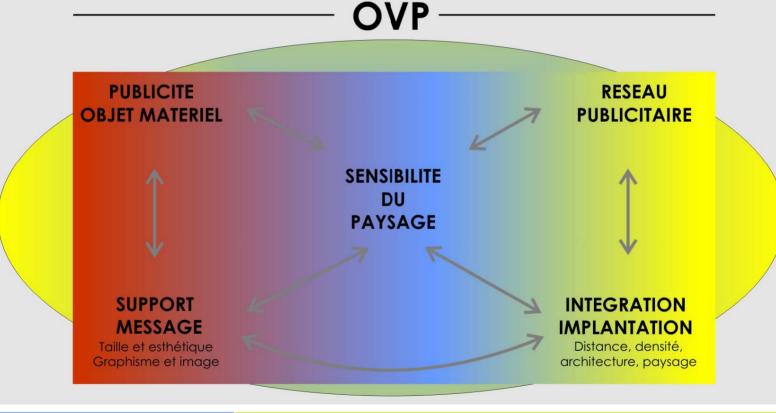
Une occasion de voir le paysage (OVP) est une circonstance produite par la qualité paysagère d'un site, sa sensibilité à être occupé par la publicité et les caractéristiques de cette occupation



- Une méthode qualitative et non arbitraire
- Caractériser les paysages selon leur sensibilité à l'occupation publicitaire
- Prévoir des objectifs selon chacune des unités du paysage identifiée (espaces agricoles, centres villes, zones commerciales..)
- Organiser la concertation avec les professionnels et le public autour des orientations de règlementation



Permettre aux collectivités de gérer la relation entre la publicité et le paysage



1Caractères paysagers

**2**Réseau publicitaire

Caractères

**3**Objet publicitaire



#### Une grille d'analyse pour cartographier les OVP

1	Caractères paysagers		Caractéristiques	Typologie
		1	Paysagère	Ilot bâti Fond de vallée, plateau agricole, coteau
				Parc, coulée verte, jardin
				Abords arbre isolé
			Milieu naturel	Espace boisée, cours d'eau
		2	Urbaine	Ilot bâti
				Ecoquartier
				Centre ville / commercial / activités / ERP /
				Espace public
			Entrée de ville	
				Axe de déplacement
			Architecturale	Elément architectural : patrimonial, équipement public
		3	Visuelle	Cône de vue, perspective, panorama



# Un outil pour que la publicité devienne partie intégrante du paysage

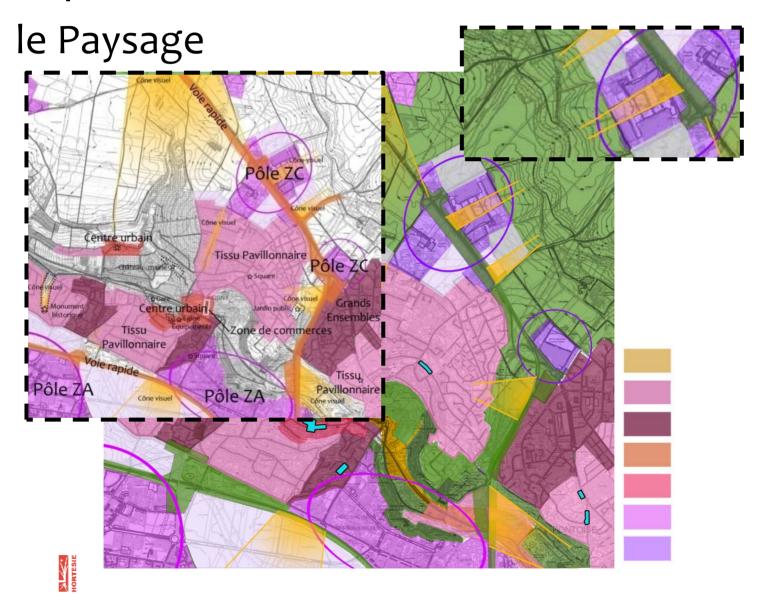


# Répertorier les Occasions de Voir le Paysage





# Répertorier les Occasions de Voir



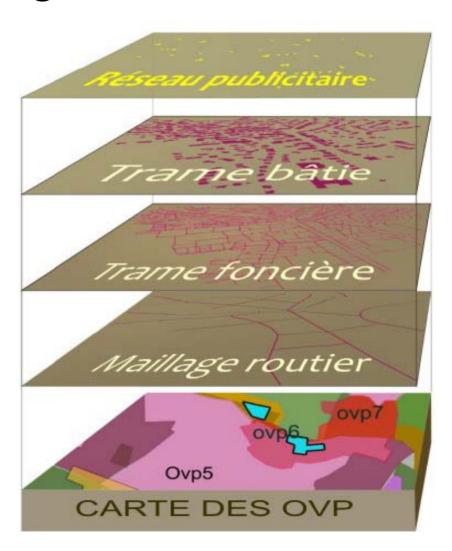
#### Une grille de critères non exhaustifs pour caractériser le réseau publicitaire

Réseau Publicita	aire		Caractéristiques	Critères
Implanta critères (intégra par défa	tion	1	Distances	Entre supports Rythme De support à éléments bâtis De support à la voie
		2	Densité	De support à autre mobilier  Nombre de support par rapport à la longueur de l'axe ou la surface bâtie  Nombre de message par support
		3	Homogénéité	rapport entre les caractéristiques des supports (format, design, couleur) et la densité
		4	Exposition	Ombrage, ombre portée du support
Intégrat Effets ressentis à la spat du site	s liés	5	Répartition	Homogénéité, nombre et densité des supports par rapport à un espace visible
		6	Format	Proportion support/espace occupé
		7	Architecture	Prise en compte de l'architecture pour apposition du support Adaptation des formats de supports à l'architecture
		8	Axes de vues	Préservation des OVP (éléments ou unité paysagère et urbaine à détailler 3 <sup>ème</sup> tableau)



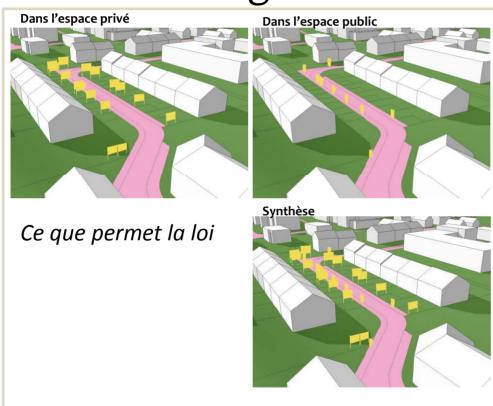
# Elaboration des règles

Prise en compte simultanée des maillages



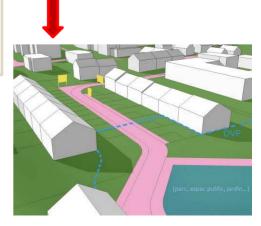


# Edicter les règles



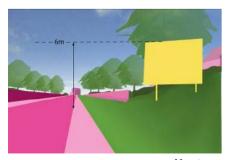
En présence d'une OVP, la publicité peut être interdite sur un secteur et restreinte à proximité



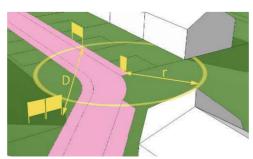


# Edicter les règles

- ✓ Maîtriser l'implantation:
   les distances, la densité, l'homogénéité, l'exposition...
- ✓ Gérer l'intégration: la répartition, le format, la cohérence avec l'environnement architectural, la préservation des axes de vue...



Hauteur et niveau de référence



Interdistance entre dispositif



Prise en compte de axes de vue

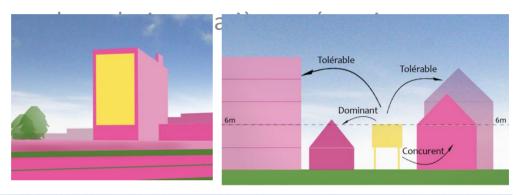
#### Une grille de caractéristiques pour déterminer les supports publicitaires

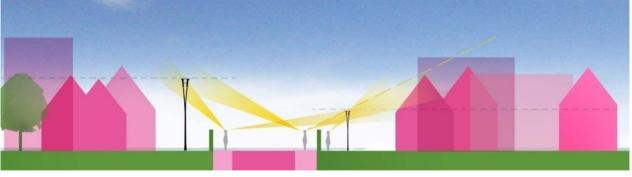
	Objets		Caractéristiques		Critères
3	publicitaires				
	Support	1	Format surface	1	Adéquation surface (m²) et typologies urbaines et bâties Typologie architecturale de la zone règlementée : pavillonnaire,
					immeuble,
				2	Adéquation format (rapport hauteur/largeur) et architecture
				3	Risques, sécurité : obstruction visuelle
		2	Hauteur	1	Maîtrise de l'effet signal et rayonnement
				2	Adéquation hauteur du support / épannelage
				3	Profondeur de champs (distance entre l'œil et le panneau /distance de vue)
				4	Risques, sécurité : obstruction visuelle
		3	Couleur		Cohérence avec mobilier urbain et de voirie
					(potelets, barrières, candélabres, signalisation routière),
					Cohérence avec paysage urbain, végétal.
					Cohérence avec architecture
		4	Design		Cohérence avec mobilier urbain et de voirie
			, and the second		Cohérence avec architecture
		5	Matière		Cohérence avec mobilier urbain et de voirie
		,	maticic		(potelets, barrières, candélabres, signalisation routière),
					Cohérence avec paysage urbain, végétal.
					Cohérence avec architecture
	Message	6	graphisme		Adéquation paysage
					Adéquation architecture
		7	tonalité		Adéquation paysage
					Adéquation architecture
		_			Adéquation avec le support
			image		Risques, sécurité : perturbation
	Energie	9	Dynamique		Mode énergétique (solaire)
		10	Lumineux Nuit		Profondeur de champs jour et nuit
			Nuit		Intensité lumineuse
					Mode énergétique (solaire) Risques, sécurité :
					perturbation lumière sur jour
					Confusion éclairage public
		11	Numérique		Profondeur de champs jour et nuit
			Jour et nuit		Intensité lumineuse
					Mode énergétique (solaire)
					Risques, sécurité :
					perturbation lumière sur jour
					Confusion éclairage public

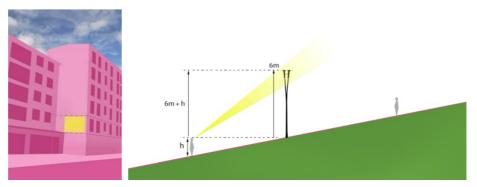


# Caractériser les supports publicitaires

✓ Prescrire le format et l'esthétique du support: surface, hauteur,









Les supports quels qu'ils soient, y compris les bâches, peuvent avoir des formes et dimensions liées aux caractéristiques architecturales du bâti. La dimension des supports et leurs implantations peuvent se définir en fonction:

- des proportions des éléments constituants les bâtiments : baies et fenêtres, balcons, appentis...
- des lignes de composition des bâtiments (corniches, bandeaux, chaines d'angles, menuiseries, angles, redents des maçonneries, décrochés entre deux bâtiments...)

Exemple de RLP: Les formats doivent respecter l'architecture du bâtiment, s'harmoniser avec les lignes de composition de la façade et tenir compte de ses différents éléments: emplacements des baies, des portes d'entrée, porches, piliers, arcades, tous motifs décoratifs

Dans certains cas, les dispositifs publicitaires peuvent être réalisés sur mesure et s'éloigner des formats d'usage afin de s'insérer dans la géométrie d'une construction.

A titre d'exemple, la forme du support peut suivre une pente de toit, d'escalier ou autre.

Dans le cas des bâches, le RLP sera un outil utile pour encadrer leur autorisation en édictant des règles d'intégration en rapport avec l'architecture.

Par exemple, un retrait plus important que celui prévu par la loi par rapport aux lignes architecturales peut être imposé. Le RLP pourra également en limiter la dimension ou la hauteur maximum.

Exemple de RLP: La bâche devra présenter la même symétrie tant par son orientation, que par sa hauteur, par rapport au mur sur lequel elle est apposée.

Ce que prévoit la loi pour les formats de support en rapport avec l'architecture

Articles R. 581-27 à 29; R. 581-36 à 39; R. 581-54 à 57.









Prise en compte des lignes architecturales





Adaptation de la forme du support





Réduction de la taille de la bâche



#### Accord des couleurs avec les paysages urbain et végétal

Des palettes de couleurs peuvent être déterminées et intégrée au RLP. (Propositions indicatives, élargir à d'autres teintes) Gamme, à titre d'exemple :

Milieu forestier, boisé ou mixtes : supports foncés



Environnement bâti: couleurs sablées, beiges, verts olive



Zones d'activités, commerces : teintes grises, noire, violines, métalliques



#### •Implantés sur le domaine public

- du mobilier environnant,
- des sols,
- des clôtures,
- des façades...
- intégration de l'esthétique des supports dans la ligne sur le mobilier urbain préconisée par la collectivité.

#### ◆Implantés dans l'espace privé

- Des clôtures, grilles haies ou murs
- Des menuiseries,
- De la façade...
- L'architecture en général
- la déclaration préalable précise la nature de la clôture et les couleurs des éléments bâtis.









Teinte des supports

# Je vous remercie de votre attention



RD14 Val d'Oise

